

Education. Après les nouveaux programmes, la réorganisation de la semaine et les suppressions de postes, les évaluations en CM2 ont accru la défiance des enseignants à l'égard du gouvernement.

Primaire : le point de non-retour

Après les nouveaux programmes, la réorganisation de la semaine et les suppressions de postes, les évaluations cette semaine en CM2 ont encore accru la défiance des enseignants du primaire à l'égard du gouvernement.

Refus de centaines de maîtres d'organiser l'aide personnalisée, désobéissance pour ne pas organiser les évaluations en CM2, occupations d'écoles par des parents, grève prévue le 29 janvier après celle du 20 novembre qui avait réuni au moins un maître sur deux : le mécontentement prend des formes multiples.

"Dans le primaire, un point de non-retour a été franchi. Le ministre de l'Éducation nationale a multiplié les erreurs", a déclaré au Monde daté de jeudi l'historien de l'éducation Claude Lelièvre.

"Les instituteurs qui signent des lettres individuelles pour affirmer qu'ils n'appliqueront ni les programmes ni l'aide individualisée sont plus de mille aujourd'hui... Et ce ne sont pas automatiquement des gauchistes !", a-t-il dit.

En Seine-Saint-Denis, ce sont "2.500 instituteurs sur les 10.000" du département qui refusent d'assurer les deux heures hebdomadaires d'aide, a fait savoir une intersyndicale à l'inspection d'académie du 93.

A Paris, ils sont environ 600 dans ce cas, dont 280 en ont fait part dans des lettres individuelles, selon une intersyndicale parisienne.

Motifs : cette aide a des horaires souvent "inadaptés" au soutien des élèves les plus faibles et elle est considérée comme un prétexte pour supprimer des postes de maîtres spécialisés contre l'échec scolaire ("Rased").

Alain Refalo, instituteur de la banlieue de Toulouse qui a été le premier à revendiquer la "désobéissance pédagogique" à ce sujet, s'est vu signifier un retrait de salaire de deux journées par semaine à compter du 5 janvier.

Les principaux syndicats du primaire jugent que ces évaluations sont organisées trop tôt dans l'année et qu'elles ne donneront pas une image réelle des acquis des élèves.

Au-delà, ils craignent une mise en concurrence des écoles et une utilisation des résultats pour déprécier le travail des maîtres.

La grève du 29 janvier, journée d'action interprofessionnelle, sera une nouvelle occasion pour eux d'exprimer leur défiance vis-à-vis des mesures gouvernementales.



La politique Sarkozy-Darcos de plus en plus remise en cause par les enseignants.

Lettre ouverte d'un directeur d'école

■ Un directeur d'école dans l'Ain, Pierre Devesa, a annoncé mercredi dans une lettre ouverte au ministre de l'Éducation son refus d'organiser des évaluations en CM2, qui, selon lui, vont fragiliser les élèves.

"Je ne souhaite pas collaborer à une vaste entreprise de fragilisation et de dépréciation de l'école, et notre conseil des maîtres a ainsi décidé de reporter sine die ces évaluations, en tenant les parents informés de leur incongruité", indique-t-il dans sa lettre.

Directeur de l'école de la Fontaine à Péron, près de Gex (Ain), M. Devesa a adressé son courrier à Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseigne-

ment scolaire du ministère.

"Je passe rapidement sur le contenu de ces évaluations, jugées très difficiles y compris par les inspecteurs de l'Éducation nationale, et sur l'aberration d'une correction qui conduira à sanctionner d'un zéro même un élève ayant 90% de réussite, ceci aux items qui regroupent plusieurs réponses. Humiliation garantie pour l'élève", écrit-il.

"Il est inconcevable pour un enseignant de créer artificiellement un échec, comme cela risque hélas d'arriver ici" et "il m'est très difficile d'accorder dans le contexte actuel des intentions strictement pédagogiques à ces évaluations", poursuit-il.

Alors qu'elles sont présentées par le ministère comme le bilan des huit années du primaire, "je m'étonne de ne trouver aucune question sur les acquis antérieurs", ajoute M. Devesa.

"La contestation est large" en primaire mais il y a aussi "des consignes très strictes et une grosse pression de la hiérarchie" pour l'application des mesures gouvernementales, a M. Devesa, qui espère que d'autres collègues suivront son exemple de lettre ouverte.

Les évaluations de français et mathématiques en CM2, instaurées par le ministre Xavier Darcos, ont lieu normalement cette semaine.

« Une parodie de négociations »

La négociation préalable à la grève du 29 janvier, entre syndicats enseignants du primaire et ministère de l'Éducation, s'est apparentée à une "parodie" de négociations.

Un préavis de grève devrait être déposé dans les jours qui viennent, ont estimé deux syndicats hier. Mardi soir, tous les syndicats du primaire étaient conviés à une réunion avec le ministère.

Cette réunion se tenait dans le cadre de l'application, pour la première fois, du volet "prévention des conflits" de la loi sur le service d'accueil dans les écoles notamment les jours de grève. Celle loi prévoit une procédure de négociation préalable, d'une durée de 10 jours au total, entre l'État et les organisations syndicales ayant l'intention de déposer un préavis de grève.

Les trois principaux syndicats, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa, et le Sgen-CFD ont affirmé que leurs interlocuteurs au ministère, le directeur général des ressources humaines Thierry Le Goff et le secrétaire général Pierre-Yves Duwoye n'avaient "pas de mandat politique pour négocier". Alors que le gouvernement se fend de belles paroles sur la concertation, il y a vraiment mieux à faire ! "Cela a été une parodie de négociation, qui s'est réduite à l'évocation de quelques points.

Aucun document n'a été fourni.

Le ministre n'a pas dénié venir, ni un membre de son cabinet", a affirmé Luc Bérille, pour le SE-Unsa.

"On a décliné les motifs pour lesquels on appelle à faire grève, comme l'emploi public et les suppressions de postes, la formation, les postes de Rased.

Le ministère a répondu qu'il n'avait aucune possibilité de négocier", a ajouté M. Moindrot, pour le SNUipp-FSU. "On a fait un tour de table des organisations. Le ministère n'avait rien à négocier", a renchéri Bruno Jaouen, pour le Sgen-CFD.

Comme le prévoit la loi, un relevé de conclusion, élaboré par le ministère, doit maintenant leur être soumis. Le ministère, interrogé, a affirmé qu'il devait être rendu public bientôt. Aucune autre réunion n'est prévue. Les syndicats, ont critiqué unanimement le manque de "rigueur" du ministère. Ils ont, tous affirmé qu'ils entendaient déposer un préavis de grève pour la journée interprofessionnelle du 29 janvier.

"Si toutes les autres négociations préalables ressemblent à celle-ci, l'objectif de la loi est donc bien de limiter l'exercice du droit de grève", a conclu M. Bérille.